

La mue
de l'Expoparc



FUTUR COMPLEXE IMMOBILIER Le terrain du projet Agglolac tel qu'il se présente aujourd'hui, photographié à minuit, 8h et 16h.



(ARCHIVES/OLIVIER SAUTER)

BIENNE - NIDAU

Agglolac ralenti par des vestiges archéologiques?

Ce qui n'est encore qu'une «vision» se mue petit à petit en projet concret: cet automne, les parlements biennois et nidowien se prononceront sur des crédits additionnels d'un montant total de 300 000 fr. destinés à étudier la faisabilité d'Agglolac, notamment en matière d'archéologie.

ISABELLE GRABER

La cause est désormais entendue: pour les conseils municipaux de Bienne et Nidau, il ne fait aujourd'hui plus aucun doute que la «vision Agglolac» est réalisable. Réunis hier au Rathaus de Nidau, les maires des deux communes ont présenté les grandes lignes de ce projet gigantesque, qui prévoit la création d'un quartier résidentiel dans le périmètre situé entre la Thielle, le canal Nidau-Büren et le château de Nidau, derrière la plage. Les parlements des deux communes se prononceront cet automne sur des crédits additionnels de 150 000 fr. chacun (séances du 16 septembre à Nidau et des 21/22 octobre à Bienne) permettant d'évaluer la faisabilité du projet.

Le nouveau quartier abriterait de 1500 à 2000 habitants, et les immeubles s'étendraient sur une surface de plus de 52 000 m². Si on leur ajoute 130 000 m² de zones vertes, 22 000 m² de canaux et de plans d'eau et 50 000 m² de routes et de places publiques, le



TOUS AUTOUR D'AGGLOLAC De gauche à droite, les artisans du projet: Adrian Kneubühler, Hans Stöckli, Hubert Klopfenstein et François Kuonen.

(ISABELLE GRABER)

futur complexe immobilier couvrirait une surface globale de plus de 254 000 m², soit l'équivalent de 50 terrains de football (voir détails ci-dessous).

Le maire de Bienne Hans Stöckli et son homologue nidowien Adrian Kneubühler sont sur la même longueur d'onde: le projet Agglolac est une opportunité unique pour un développement durable de la commune de Nidau et de l'agglomération biennoise, mais il comporte aussi des risques. Sa rentabilité ne pourra pas con-

séquent «être jugée de manière contraignante que lorsque d'autres clarifications auront été effectuées».

L'archéologie est l'un des principaux écueils auxquels le projet pourrait se heurter: le secteur prévu pour les constructions se trouve en effet dans un périmètre recelant sans doute nombre de vestiges; en tous les cas, des fouilles préventives s'avèrent incontournables. Les autorités concèdent qu'il leur est aujourd'hui impossible de déterminer avec précision les frais résultant des

fouilles et le temps nécessaire pour y procéder, mais le coût se chiffrera sans doute à plusieurs millions de francs. Hans Stöckli et Adrian Kneubühler rappellent en outre qu'il n'est pas garanti que le canton de Berne mette les moyens nécessaires à disposition. «Au pire des cas, la situation archéologique pourrait effectivement mettre en danger la rentabilité du projet Agglolac», avouent-ils. Les crédits soumis aux parlements biennois et nidowiens permettront d'entreprendre des fouilles de sondages. /IG

TEMPLE DU PASQUART

Quand les objets font débat



SIGNIFIANTS Les photographies de Mirei Lehmann et Xuan Anna explorent le sens des objets quotidiens.

(JEAN-PIERRE AUBERT)

Dans le cadre de l'exposition «Les objets de ma vie», le philosophe Michel Cornu, l'ethnologue Philippe Geslin et l'artiste visuelle Mirei Lehmann discuteront aujourd'hui dès 18h30 autour du thème «l'iphone ou vuvuzela? Les objets dans notre société».

Les objets – et par là même les histoires – que présentent Xuan Anna et Mirei Lehmann dans leur exposition «Les objets de ma vie» ne sont pas banals. Ils représentent un élément constitutif de nos vies. Comme le montrent les photos exposées à l'église du Pasquart, leur rôle n'est pas seulement utilitaire. Au cours des vicissitudes de la vie, certains objets se chargent de valeurs symboliques, émotionnelles, voire identitaires, frayant parfois avec la religiosité ou la superstition.

Comment comprendre notre attachement aux objets, en

tant qu'individus, mais aussi en tant que collectivité? Peut-on être à la fois matérialiste et sentimental? Les trois intervenants du débat de ce soir chercheront à trouver réponse à ces questions et d'autres encore.

Michel Cornu a enseigné la philosophie dans divers établissements lausannois. Ses réflexions autour d'une philosophie existentialiste l'ont conduit à s'intéresser de près à des domaines aussi variés que l'esthétique, l'éthique, le politique et la théologie. Philippe Geslin, de l'institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel, est spécialisé dans l'anthropologie des techniques. Il s'intéresse tout particulièrement notamment à l'interaction entre l'être humain et l'objet dans le monde du travail. Mirei Lehmann est photographe, cofondatrice des Journées photographiques à Bienne. /c-ig

PUBLICITÉ

Le Journal du Jura et Ifol energy présentent

FESTIVAL DU FILM FRANÇAIS D'HELVÉTIE

6^{ÈME} ÉDITION. BIENNE, 15 – 19 SEPTEMBRE 2010 WWW.FFFH.CH

Prévente dès le 8 septembre au cinéma REX, sur internet WWW.FFFH.CH (print@home) ou par téléphone au 032 322 38 77 (14h30 – 19h00).

Des logements (aussi) pour les revenus modestes

Situé sur un site idyllique, le nouveau quartier prévu dans le cadre du projet Agglolac sera-t-il réservé à une élite richissime? Adrian Kneubühler et Hans Stöckli s'en défendent avec véhémence: selon eux, 15% à 20% du parc immobilier seront dévolus à des logements destinés à des revenus modestes ou moyens. En outre, quelque 20% du domaine bâti (essentiellement en rez-de-chaussée) accueilleraient des commerces, des restaurants ou encore des crèches.

Afin de mener à bien cet énorme projet, les conseils municipaux de Bienne et de Nidau sont d'ores et déjà à la recherche d'un partenaire privé (investisseur et/ou développeur de projets) expérimenté, susceptible de financer le projet et de fournir des garanties quant à son engagement à long terme. /ig



VASTE PROJET Les premières infrastructures d'Agglolac pourraient apparaître en 2014 déjà.

Mais les travaux dureront en tout cas cinq ou six ans.

(LDD/DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS)